

SE COMPRENDRE

N° 07/01 - Janvier 2007

Ajuster notre activité au pluralisme

Mgr M.L. Fitzgerald

Mgr M.L. Fitzgerald est actuellement Nonce en Egypte et représentant du Saint-Siège auprès de la Ligue arabe. Jusqu'à récemment, il était président du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux au Vatican. Membre de la Société des Missionnaires d'Afrique, il a travaillé en Ouganda et au Soudan. Pendant plusieurs années, il a été directeur de l'Institut Pontifical d'Etudes Arabes et d'Islamologie (PISAI) de Rome, puis Assistant du Supérieur Général des Missionnaires d'Afrique. La conférence que nous reproduisons ici a été donnée à un rassemblement des prêtres catholiques de Grande-Bretagne. Le texte original anglais a paru dans Westminster Interfaith, supplément de janvier 2005. La traduction française est de notre rédaction.

La première présentation a traité brièvement de la croissance du pluralisme, et en particulier du pluralisme religieux, au Royaume Uni, et certaines des réactions à ce pluralisme. Elle a alors offert quelques réflexions sur l'enseignement de l'Eglise suggérant la bonne manière de réagir. Les réflexions sont demeurées générales. Il est temps, maintenant, d'être plus spécifique et d'essayer de suggérer une réponse articulée au pluralisme. L'attention sera principalement dirigée sur la paroisse, mais j'espère que ceux d'entre vous qui ne sont pas engagés dans le ministère paroissial pourront faire les ajustements nécessaires à leur propre champ d'apostolat.

1. LA PAROISSE INCLUSIVE

Bien que notre réflexion porte sur la paroisse et son pasteur, il peut être utile de commencer avec un mot au sujet de l'évêque. Le décret de Vatican II sur le rôle pastoral des évêques dans l'église, *Christus Dominus*, déclare :

« Que les évêques s'appliquent à leur charge apostolique comme des témoins du Christ devant tous les hommes, non seulement prenant soin de ceux qui suivent déjà le Prince des pasteurs, mais se consacrant aussi de tout cœur à ceux qui dévient en quelque manière du chemin de la vérité ou qui ignorent l'Evangile et la miséricorde salvatrice du Christ. Ainsi agiront-ils jusqu'au moment où tous enfin marcheront "en toute bonté, justice et vérité » Ep 5,9 (CD 11).

Ce texte rappelle à l'évêque que sa charge pastorale s'étend à toutes les personnes vivant sur le territoire de son diocèse. Il ne peut pas confiner son attention aux catholiques seulement, quoiqu'ils puissent, à juste titre, réclamer la priorité dans son activité pastorale. Il sera appelé à établir des relations avec d'autres chrétiens, ainsi qu'avec des gens appartenant à d'autres traditions religieuses. Ces derniers ne doivent pas être négligés sous prétexte qu'il a déjà trop à faire en s'occupant des membres du troupeau catholique. L'évêque est appelé à être un témoin du Christ auprès de tous. Son ministère est inclusif.

La question se pose naturellement de la façon dont ce témoignage doit être donné aux personnes d'autres religions. Plus loin dans le même document quelques éléments de réponse sont donnés:

“Puisqu'il appartient à l'Eglise d'engager le dialogue avec la société humaine au sein de laquelle elle vit, c'est au premier chef la tâche des évêques d'aller aux hommes et de demander et promouvoir le dialogue avec eux. Ce dialogue de salut, si l'on veut qu'y soient toujours unies la vérité à la charité, l'intelligence à l'amour, il faut qu'il se distingue par la clarté du langage en même temps que par l'humilité et la bonté, par une prudence convenable alliée pourtant à la confiance: celle-ci, favorisant l'amitié, unit naturellement les esprits” (CD 13).

On pourrait beaucoup dire sur l'esprit dans lequel ces relations doivent être développées, mais ce que je voudrais souligner, c'est que l'évêque ne doit pas être passif en ce qui concerne la société, ne réagissant que si c'est nécessaire. Au contraire, il est appelé à lancer le dialogue et à le faire progresser.

Que dire alors du curé, le prêtre en charge de paroisse ? Le Droit Canonique déclare que "le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est assignée en exerçant, sous l'autorité de l'Evêque diocésain *dont il a été appelé à partager le ministère du Christ*, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée" (c. 519, c'est moi qui souligne). Si l'évêque a la charge de toutes les personnes vivant sur le territoire de son diocèse, ne peut-on pas dire que le curé a, de même, la charge de tous ceux qui vivent dans les limites de sa paroisse, qu'ils soient catholiques ou « chrétiens autres », qu'ils appartiennent à d'autres religions, ou qu'ils soient de ces païens modernes ? Ne sera-t-il pas appelé à prendre l'initiative pour établir le contact avec les différentes catégories des personnes vivant dans la paroisse ?

Quelles formes ces contacts peuvent-ils prendre ? Voici quelques suggestions.

Visites à domicile (si cela se fait encore) ; quand on rend visite à une famille catholique ne serait-il pas possible de saluer brièvement les voisins qui, justement, se trouvent être des musulmans ou des Sikhs?

On pourrait dire à peu près la même chose au sujet des visites à l'hôpital, où l'on peut saluer les personnes d'autres religions qui sont dans la même salle que les patients catholiques.

Rendre visite aux différents lieux de culte, en particulier quand on y célèbre une fête, afin de leur exprimer nos vœux.

Rencontrer les responsables religieux de ces communautés dans des réunions élargies du clergé ; il faut sûrement maintenir les contacts strictement œcuméniques, mais de temps en temps, le réseau pourrait être élargi. Les contacts ainsi noués peuvent s'avérer extrêmement valables quand des tensions surviennent, puisque des canaux de communication avec l'autre communauté auront été déjà établis.

Participer aux rencontres interreligieuses organisées par les autorités locales.

Je puis entendre un cri de protestation, ou des soupirs de frustration. Comment pouvons nous être obligés de faire tout cela quand nous n'avons pas le temps de faire tout ce

que notre troupeau catholique exige de nous, surtout si nous nous laissons des périodes libres pour la lecture, la réflexion et l'écriture. Une réponse partielle à cette objection peut être trouvée dans les derniers mots du canon 519 qui indique que le curé doit effectuer son ministère "avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs". Le curé ne doit pas tout faire lui-même. Il peut impliquer d'autres personnes dans son ministère.

Il peut y avoir des paroissiens qui seraient disposés à aller faire des visites à domicile, y compris chez des familles qui ne sont pas chrétiennes.

Des religieux ou des laïcs peuvent faire partie de l'équipe de visiteurs d'hôpitaux.

Des délégations de la paroisse pourraient aller saluer les autres communautés quand elles célèbrent leurs fêtes. Un vicaire (une espèce en voie de disparition ?) ou un diacre pourrait participer à des réunions de responsables religieux organisées sur le modèle des réunions du clergé.

Un membre du conseil paroissial pourrait être délégué pour assister aux rencontres interreligieuses organisées par les autorités civiles.

Est-ce irréaliste ? Vous seuls pouvez le dire.

Ce qui serait toujours nécessaire serait de tenir informée la communauté paroissiale. Tout le monde devrait être informé des gens qui vivent dans la paroisse et, en particulier, des nouveaux venus dans le secteur. Si les gens sont informés des contacts pris, ils pourraient devenir plus intéressés à y participer eux-mêmes. Il n'y a rien comme les contacts réels et l'expérience pour faire tomber les préjugés et susciter un sens de la mission. Les prières universelles pourraient refléter non seulement des événements internationaux mais également les besoins qui existent à notre porte.

2. ÉDUCATION AU SERVICE PAROISSIAL

Si le prêtre et le peuple doivent s'ouvrir à d'autres communautés de foi, ils leur faut en savoir plus sur elles.

Si vous voulez apporter des salutations aux musulmans pour 'Id Al-Fitr, la rupture du Jeûne de Ramadan, ou 'Id al-Adha, la fête du sacrifice tenu en même temps que le Hajj, le pèlerinage à La Mecque, alors vous devez savoir à quel moment précis de l'année la fête aura lieu. Il en va de même pour Vesakh des bouddhistes, ou Diwali des Hindous. Et quel centenaire les Sikhs célèbrent-ils ?

Il est facile classer tous les musulmans en bloc, sans se rendre compte qu'ils appartiennent à des traditions très différentes. Il serait utile d'avoir un minimum d'information sur ce qu'elles croient en commun, et ce en quoi elles diffèrent. De même avec les bouddhistes. Ce monastère dans la banlieue, à quel groupe appartient-il ? Le Dalaï Lama est-il vraiment une sorte de pape bouddhiste ? On pourrait continuer indéfiniment à poser ce genre de questions. Plus on en apprend, plus on se rend compte combien on en sait peu. Le manque de connaissance peut produire une réaction de crainte, et nous empêcher de prendre des contacts. L'hésitation à engager la conversation avec quelqu'un d'une autre communauté de foi peut venir de l'ignorance – non seulement de leur croyance, mais également de la nôtre. Beaucoup de gens ne savent pas répondre aux questions qui leur sont posées, et du coup, ils préfèrent éviter le contact. C'est là une occasion perdue pour le témoignage, que ce soit dans le contexte du dialogue ou celui de la proclamation.

Est-ce que quelque chose peut être fait pour fournir une telle connaissance ? Là où il y a une université, il y aura probablement certains cours hors programme sur les religions du monde. En fait, si on cherche, il y a beaucoup de ressources disponibles. Celles-ci incluraient

les diverses offres sur Internet. Pourtant il devrait y avoir quelque chose en complément de l'étude privée, un groupe qui se réunirait pour discuter et stimuler la compréhension et l'assimilation, un guide comme point de référence. Ce qui serait également important serait d'accompagner l'étude d'une autre religion, ou d'autres religions, d'un approfondissement de notre propre foi. De plus, les gens ont différents niveaux de bagage intellectuel, et les cours dispensés ne sont pas adaptés à chacun. Est-ce que quelque chose pourrait être fourni en paroisse : une conférence, un entretien, une réunion avec quelqu'un qui a l'expérience du dialogue dans un certain domaine ?

Les paroisses aujourd'hui ont-elles des bibliothèques de prêt ? Serait-il possible de mettre à disposition des livres sur les diverses religions ? Les gens ont-ils accès à la série de feuillets qui ont été préparés par le Comité pour le dialogue interreligieux ? Ou, si les gens ne lisent plus, que diriez-vous de cassettes sur le dialogue ? Il y en a un certain nombre qui ont été réalisées. Certaines pourraient parfois être vues ensemble par un groupe, puis utilisées comme point de départ pour une discussion.

Jusqu'ici, j'ai parlé de la formation des adultes, pour les équiper en vue des diverses tâches qu'ils pourraient assumer au service de la paroisse. Pourtant les enfants ne devraient pas être oubliés. Toutes sortes de questions surgissent en ce qui concerne les enfants dans les écoles catholiques. Quel type d'éducation religieuse doit être donné ? Est-ce une connaissance des religions comme fait culturel, avec un accent particulier sur le christianisme puisque c'est la source principale de la culture de ce pays, ou est-ce une éducation dans la foi ? Si cette dernière est ce qui se fait, qu'arrive-t-il aux enfants appartenant à d'autres communautés de foi ? Devront-elles faire des problèmes de maths, comme moi quand j'étais élève d'un collège non-Catholique ? Ou une certaine instruction dans leur propre religion leur sera-t-elle fournie ? La communauté paroissiale, plutôt que l'école catholique, peut-elle assurer l'éducation à la foi et la préparation des sacrements ? Quelle sorte de compréhension des autres religions les enfants en bas âge reçoivent-ils ? Est-ce qu'ils grandiront avec de la sympathie pour les musulmans, les hindous et les sikhs qu'ils rencontrent, ou leurs préjugés seront-ils confirmés ou renforcés ? Y aura-t-il trop d'accent sur l'autre, de sorte que les enfants catholiques finissent par ne savoir que peu ou rien sur leur propre foi ? Il m'est facile de dresser ici la liste de toutes ces questions, mais les réponses ne peuvent pas être données par "l'expert" ; elles doivent être élaborées pour convenir au contexte local.

3. RITE DE L'INITIATION CHRETIENNE DES ADULTES

Il y a un type spécial de formation qui est donnée dans la paroisse, et c'est celle qui est donnée aux adultes se préparant à être reçus dans l'église. Le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes s'est avéré être un instrument précieux à cette fin. Il présuppose une période de pré-catéchuménat qui est destiné à être un temps de première évangélisation, où les éléments essentiels du kérygme sont donnés. Certains de ceux qui se présentent pendant cette période peuvent être des personnes en recherche, ou simplement intéressés, ou des "sympathisants", mais d'autres peuvent déjà être fermement décidés à aller jusqu'au baptême. À ce stade, mais également plus tard, les instructions devraient être adaptées à leurs circonstances.

Y a-t-il, parmi ces gens en recherche et ces candidats au baptême, des gens venant d'autres religions ? On dit qu'en France environ 10% des catéchumènes viennent d'un contexte islamique. Qu'en est-il ici ? Plusieurs questions se posent : les catholiques, dans ce pays, sont-ils prêts à s'ouvrir aux personnes d'autres religions et à les inviter à se joindre à la communauté catholique ? Chacun de nous, individuellement, témoigne-t-il de sa foi de telle manière que d'autres puissent devenir désireux de savoir "ce qui nous fait vivre" ? Nos communautés sont-elles si attirantes que les gens veulent s'y joindre ?

Vous pouvez penser que de telles questions ne conviennent pas, venant de moi, quelqu'un consacré au dialogue. Pourtant l'Église ne peut jamais renoncer à sa mission de proclamer Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur. Le dialogue ne peut pas remplacer la proclamation. Les deux tâches doivent être accomplies. C'est une question de discernement.

Ce que je préconise, ce n'est pas de se lancer dans une campagne de vente, une publicité persuasive en faveur de l'église, et même, pire, des "croisades". Mais nous devrions être prêts à parler de notre foi. Comme Pierre l'indique aux premiers chrétiens: "étant toujours prêts à vous défendre, avec douceur et respect, devant quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous" (1 P 3,15). Les questions peuvent d'abord jaillir de la simple curiosité, mais ensuite, avec l'aide de l'Esprit Saint, peut se développer un sens croissant d'engagement. Ainsi les réponses peuvent progresser de la seule communication d'information à un partage sur l'expérience de Jésus-Christ.

Quand les gens d'autres religions viennent pour s'enquérir au sujet de la foi, ce qui est important c'est qu'ils soient acceptés tels qu'ils sont, avec toutes les richesses de leurs milieux respectifs. Beaucoup dépendra du degré de leur appartenance à leur tradition d'origine. Ce n'est pas à nous de forcer les gens à être musulmans, hindous, ou bouddhistes, s'ils n'ont, avec leur religion, qu'un lien sociologique, sans aucune vraie pratique. Pourtant il faut faire attention à ne pas adopter une attitude d'hostilité envers ces religions. Au contraire, il faut plutôt cultiver une capacité à construire sur les valeurs qui sont déjà enracinées dans ces religions.

Vous entendez souvent dire qu'il ne peut y avoir aucune conversion venant de l'Islam. Ce n'est pas vrai, bien qu'il soit certainement difficile de changer de religion pour les citoyens des pays de majorité musulmane, où il n'y a pas, dans la plupart des cas, de pleine liberté religieuse. Pourtant les conversions ont lieu, et, en particulier, dans les pays tels que celui-ci où il y a une vraie liberté religieuse. Un de mes confrères, Jean-Marie Gaudeul, a écrit un livre intitulé : *Appelés par le Christ, ils viennent de l'islam* (Cerf, Paris, 1991, 346 pp.). Il a étudié les histoires publiées de musulmans devenus chrétiens et a examiné leurs motivations pour prendre cette décision. Pour certains c'est l'attraction de la personne de Jésus, tel qu'il est déjà dépeint dans le Coran. Et même, à certains, Jésus est apparu dans des rêves. D'autres ont été portés par une soif de vérité, et ont constaté que le message chrétien répond à leurs aspirations. La présence du pardon dans le message évangélique exerce une puissante attirance, de même qu'un nouveau sens de liberté et l'expérience d'un rapport personnel avec Dieu comme Père. Le sens de la communauté a souvent été un facteur important, une communauté qui n'est pas oppressante mais accueillante et libérante. Certains recherchent "un Islam au delà de l'Islam", une religion plus spirituelle au delà des préceptes. Je me rappelle avoir entendu Gaudeul dire, un jour, que le premier texte du Nouveau Testament qui devrait être expliqué aux musulmans est la lettre de Paul aux Romains, puisque, là, Paul met l'accent sur la liberté au-dessus du règne de la Loi.

Gaudeul décrit non seulement les différents itinéraires menant au Christ et à l'église. Il ajoute une série de réflexions utiles qui s'appliquent également aux convertis venant d'autres traditions que l'Islam. Il s'interroge sur le genre d'accueil dont ont besoin ces personnes. Voici sa réponse "Ce qui prime, dans ce domaine de la foi, c'est la personne et non les intérêts d'un groupe. Le rejet, comme le prosélytisme, bafoue la personne qui n'est plus considérée en elle-même" (p. 317). Il ajoute que les candidats au baptême doivent avoir la possibilité de s'exprimer. Vraiment ils doivent être amenés à réaliser qu'ils ne choisissent pas leur nouvelle religion comme ils choisiraient un nouveau costume, mais qu'ils répondent à un appel.

Le baptême n'est pas la fin du voyage. Il faut que le nouveau baptisé soit bien intégré dans la communauté, invité à prendre part active à la liturgie et à participer aux activités de la paroisse. Il y a surtout un besoin d'amitié, puisque le passage d'une religion à l'autre peut être accompagné d'une coupure avec la famille et les amis du milieu d'origine. Nos communautés paroissiales sont-elles prêtes à jouer ce rôle ?

4. DES MARIAGES MIXTES

Dans les sociétés pluralistes d'aujourd'hui, des hommes et des femmes appartenant à différentes religions sont pratiquement voués à se rencontrer et certains voudront partager leurs vies dans le mariage. Certains tendent à exalter ces mariages comme la voie idéale vers

le dialogue interreligieux, comme certains verraient les mariages interconfessionnels comme la forme la plus vraie de l'œcuménisme. D'autres peuvent y être radicalement opposés, voyant les mariages interreligieux comme un véritable danger pour la foi. Il doit probablement y avoir une position moyenne réaliste. À un certain moment, on devrait dire aux jeunes catholiques que la différence de religion peut éventuellement apporter une difficulté supplémentaire dans une relation de couple destinée à durer toute la vie. Pourtant quand un couple mixte vient rencontrer le prêtre pour lui dire qu'ils veulent se marier, il est habituellement trop tard pour les faire changer d'avis. Leur liberté doit être respectée.

On a parfois l'impression que la question des mariages mixtes se réduit avant tout au problème de savoir si une dispense doit être accordée, puis celle du type de cérémonie qu'il faut organiser. Ce n'est sûrement pas suffisant. La préparation des couples mixtes au mariage présente un problème semblable à la présence des convertis d'autres religions dans le groupe de catéchuménat. Il faudra discerner s'ils peuvent se joindre à d'autres couples pour le cours préparatoire, là où un tel cours existe, ou s'il vaudrait mieux, pour eux, se préparer à part. Ils auront certainement besoin d'une attention particulière. Ils devraient être amenés à regarder, carrément, en face, les difficultés possibles à venir. La question principale sera celle de l'éducation religieuse des enfants. Le conjoint catholique doit promettre de faire son possible pour que les enfants soient élevés dans la foi catholique, et le conjoint non chrétien doit être conscient de cette promesse. Ceci ne signifie pas que les enfants ne doivent pas être formés à respecter la religion du conjoint non chrétien. Ceci ne signifie pas non plus que le conjoint catholique devrait renoncer à toute idée de leur témoigner de sa foi, s'il arrive que les enfants, de fait, ne sont pas baptisés. Les couples auront besoin d'encouragement dans ce domaine.

De même que l'attention pastorale aux catéchumènes ne prend pas fin dès que le baptême a été administré, de même, le service des couples mixtes ne devrait pas se terminer avec la noce. Un suivi est nécessaire. Même les couples catholiques en ont besoin : les mouvements tels que mariage-rencontre et les Equipes Notre-Dame peuvent être d'un grand secours. Les couples mixtes ont sans doute encore plus besoin du soutien d'un groupe. Les jeunes couples pourront y partager leurs difficultés avec d'autres qui ont eu les mêmes expériences et en recevoir conseil ou, au moins, encouragement et force. Il me semble que de tels groupes ne devraient pas être réservés seulement aux couples qui se sont mariés selon la loi de l'église. Ils pourraient également inclure ceux à qui l'on a refusé la dispense ou qui n'en ont pas demandé une. Sûrement le conjoint catholique dans un tel mariage a le droit de recevoir le soutien de la communauté catholique.

5. AGIR ENSEMBLE

Une des formes que peuvent prendre les relations interreligieuses est le dialogue de l'action où des personnes des différentes communautés de foi travaillent ensemble pour le bien de leurs concitoyens. Une telle action peut se dérouler au niveau local : organiser le co-voiturage, installer un centre de loisirs pour enfants, lancer diverses activités pour les jeunes. Ce peut être un engagement commun dans des tâches à caractère national : la bonne attitude envers les immigrés, la nécessité de combattre le racisme, la défense de la vie. La perspective peut être internationale : la réduction de la dette, le commerce équitable, l'action pour la paix et la réconciliation, les questions écologiques. Ces actions peuvent, dans certains cas, être purement séculières, la religion n'y jouant aucun rôle. En même temps, il y a des mouvements interreligieux où les religions respectives fournissent une motivation pour l'engagement dans l'action visant le bien de ceux qui souffrent et sont dans le besoin.

Comment un tel dialogue en action peut-il être encouragé ? Nos communautés catholiques ont peut-être une tradition d'agir seules. Les entreprises œcuméniques, déjà, sont difficiles, que dire de la coopération interreligieuse ? Il est souvent plus facile, et plus rapide, pour une communauté qui a pris conscience d'un problème, de s'en saisir et de tenter de le résoudre, sans attendre que d'autres acceptent de s'impliquer. Le dialogue de l'action est une vraie forme de dialogue, puisqu'il suppose que les gens se mettent d'accord sur les buts à atteindre, qu'ils soient satisfaits des méthodes à adopter, de la manière dont ces buts doivent

être réalisés, et qu'ils soient au clair sur la façon dont la responsabilité doit être partagée, y compris la responsabilité financière. Tout ceci peut prendre du temps, d'où la tentation d'agir seuls. Pourtant ne serait-il pas plus profitable que d'autres en viennent à s'engager ? N'y a-t-il pas une sorte d'instinct, d'instinct œcuménique ou d'instinct interreligieux, à susciter, de sorte que ce qui peut se faire ensemble soit fait ensemble ?

6. PRIERE INTERRELIGIEUSE

Cet esprit de coopération se créerait-il plus facilement si les gens de différentes religions priaient ensemble ? Faut-il encourager les paroissiens à s'engager dans des prières de ce genre ? Les aumôneries catholiques devraient-elles être en première ligne pour organiser ces rencontres de prière ? Bien des questions se posent concernant cette forme de relations interreligieuses. Certaines de ces questions ont été traitées dans une étude commune entreprise par le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux et le Bureau pour les Relations et le Dialogue Inter-Religieux du Conseil Œcuménique des Eglises. Les résultats en ont été publiés dans une édition spéciale de notre journal *Pro Dialogo* (98/1998).

Tout d'abord, il est utile de distinguer entre la prière informelle et la prière formelle. Les occasions de prier ensemble, entre personnes de différentes religions, peuvent se présenter spontanément. Ce peut être à l'occasion d'un repas pris ensemble, ou lors d'une visite à un malade. Si nos amis juifs ou musulmans sont des personnes ferventes, ils peuvent souhaiter partager un moment de prière avec leurs invités chrétiens, ou avec ceux qui sont venus visiter le malade. Dans un livre écrit il y a quelques années, *Encounter in the Spirit. Muslim-Christian Meetings in Birmingham* (Genève, WCC Publications COE, 1988), Andrew Wingate, un prêtre anglican, décrit le choc qu'il a éprouvé quand l'imam musulman, avec lequel il avait lié amitié, lui a proposé de prier pour le père d'Andrew qui était malade. Il lui a fallu se demander s'il croyait dans les prières de quelqu'un appartenant à une autre religion. Après un temps d'honnête réflexion, il a répondu affirmativement, et ajoute : « la prière ensemble est devenue centrale dans notre amitié ». Tant que chacun respecte l'identité de l'autre, il ne devrait y avoir aucune difficulté à partager la prière.

Pour ce qui regarde la prière formelle, il faut faire plus attention. Par prière formelle, ici, je ne veux pas dire le culte liturgique qui est naturellement réservé aux membres de la communauté de foi particulière qui célèbre son culte. Nous ne nous attendrions pas à ce que les musulmans prennent une part active à l'Eucharistie, juste comme ils ne s'attendraient pas à ce que les chrétiens se joignent à eux pour faire la *salat*. Pourtant il y a des occasions où les personnes de différentes religions éprouvent le désir ou le besoin d'exprimer leur prière ensemble en public.

Un tel besoin peut être ressenti en temps de crise, que ce soit en cas de désastre naturel, d'accident grave, ou en période de guerre. Il y a également des occasions civiles, telles que les fêtes nationales, où la prière ensemble semble appropriée. Dans la tradition catholique, nous avons l'exemple des initiatives du pape, comme celle des rassemblements œcuméniques et interreligieux à Assise afin de prier pour la paix, en 1986, et 1993 (pour la paix en Europe et en particulier dans les Balkans), et en 2002 comme réponse aux événements du 11 septembre 2001. Lors de cette dernière occasion, on a encouragé l'organisation, dans différentes régions du monde, de rassemblements semblables pour la prière.

L'étude commune mentionnée ci-dessus distingue la prière multi-religieuse et la prière interreligieuse unie ou intégratrice. La première serait le type de célébration utilisée à Assise, où des représentants des différentes traditions religieuses ont été invités à prier, chacun à son tour, pendant que les autres écoutaient et s'y unissaient de cœur. La seconde serait un déroulement de la prière où tous, ensemble, seraient invités à participer activement. Ainsi, tandis qu'il pourrait y avoir plusieurs lectures tirées des livres sacrés des diverses religions, on dirait ensemble des hymnes communes et des prières communes. Il est évident que ce deuxième type de service est beaucoup plus problématique. Il est possible de trouver quelques textes auxquels personne n'objectera – la prière attribuée à St François en est un exemple –

mais cette unité sera obtenue aux dépens des richesses de la diversité. Si l'on recherche une expression unifiée, il peut être préférable d'avoir recours à des actions symboliques, telles que celle d'allumer des bougies ou des lampes, qui sont souvent plus parlantes que des mots. On ne devrait pas oublier non plus la force du silence comme générateur d'unité. Que la prière soit de type multi-religieux ou interreligieux, une préparation soignée est nécessaire, et, autant que possible, ce devrait être une préparation commune, avec la participation des membres des autres communautés. On peut ainsi éviter de prendre les gens par surprise, et de leur causer peut-être de l'embarras. Sans doute, vaut-il mieux être trop prudent que pas assez.

Les participants à la première consultation du CPDI-OIRR/WCC¹ sur ce thème ont estimé qu'ils devaient rassurer leurs frères chrétiens. Ils déclarent : « participer à la prière interreligieuse n'est signe ni d'inadaptation ni d'insuffisance de la tradition chrétienne de prière. Certains peuvent demander si nous avons épuisé les richesses de l'Évangile que nous nous tournions maintenant vers d'autres traditions religieuses pour entretenir notre vie spirituelle. Nos expériences de prière interreligieuse montrent que ceux qui s'engagent dans la prière interreligieuse en sortent plus forts et plus ouverts dans leur propre foi chrétienne. Ils éprouvent un surcroît de grâce » (p.233). Dans cet esprit, une réponse positive peut être donnée aux questions du début de cette section. Les paroissiens pourraient et devraient être encouragés à participer, avec prudence et charité, à la prière interreligieuse. Les aumôneries pourraient prendre l'initiative dans ce domaine. Prier ensemble, se mettre ensemble en présence de Dieu, est sûrement un moyen d'aider les gens à grandir dans la confiance mutuelle et ainsi de les encourager à agir de concert.

7. LA PAROISSE COMME ECOLE DE PRIERE

Si les chrétiens doivent prier avec des personnes d'autres traditions religieuses, ils devraient d'abord être versés dans la prière selon leur propre tradition. *Dialogue et Proclamation* indique que le dialogue de l'expérience religieuse, dont la prière interreligieuse pourrait être considérée comme l'une des formes, existe là « où les personnes sont *enracinées dans leurs propres traditions religieuses* (c'est moi qui souligne), partagent leurs richesses spirituelles, par exemple en ce qui concerne la prière et la contemplation, la foi et la recherche de Dieu ou de l'Absolu » (DP 42). Les gens de nos paroisses, les jeunes catholiques qui fréquentent les aumôneries, trouvent-ils l'aide dont ils ont besoin pour découvrir leurs racines spirituelles ? Parlant des autres religions, Paul VI, dans *Evangelii Nuntiandi*, déclare que celles-ci ont formé des générations à prier (cf. EN 53). Pouvons-nous dire la même chose de l'Église Catholique ? Dans un article récent du *Tablet*, Sue Delaney note que "ces dernières années, beaucoup de chrétiens se sont tournés vers les pratiques de méditation de l'hindouisme et du bouddhisme. La méditation contemplative, autrefois pratiquée seulement par des moines et des moniales, est maintenant adoptée par un nombre croissant de laïcs, y compris des mères des familles, recevant souvent peu ou pas de conseils. Ceci peut amener des problèmes "(*The Tablet*, 17 juillet 2004, p.16).

Pourquoi reçoivent-ils peu ou pas de conseils ? Laissez-moi mentionner un article plus ancien qui est paru, si je me rappelle bien, dans *The Furrow*, sous la plume d'un jésuite irlandais, Michael Paul Gallagher. Il l'a intitulé : *Y a-t-il autre chose que la messe ?* C'était une question posée par une irlandaise exaspérée de ne rien trouver qui corresponde à ses besoins spirituels. N'est-il pas vrai que l'Eucharistie, « source et sommet de la vie chrétienne » (LG 11), a eu tendance à monopoliser la vie de prière de la paroisse ? En organisant des messes la veille et le soir des dimanches, et, parfois, tout au long de la semaine, nous avons permis à beaucoup plus de monde de participer à cet acte essentiel du culte, mais il n'est resté que peu de place pour d'autres formes de dévotion ou d'autres types de prière.

Peut-être est-ce injuste. Vous pouvez dire que la méditation est essentiellement un exercice privé, que l'on pratique dans sa chambre, porte fermée (cf. Mt 6,6). Vous ajouterez

¹ Le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux et le Bureau pour les relations et le dialogue Inter-Religieux du Conseil Œcuménique des Eglises

sans doute qu'il existe des groupes charismatiques de prière, des groupes de partage sur la Bible, des groupes de prière de Taizé. Vous direz que les gens ont l'occasion de pratiquer le « recueillement » (*centring prayer*) ou d'appartenir à la « Fraternité mondiale pour la méditation » lancée par le moine bénédictin Laurence Freeman dans la ligne de l'enseignement de Dom John Main. Oui, bienheureux ceux qui ont cette possibilité. Que peut-on faire pour les autres ?

Ceux qui sont en contact avec des personnes d'autres communautés religieuses, particulièrement bouddhistes et hindous, peuvent être attirés par leur tradition de méditation. En visitant récemment un petit ashram hindou, en Argentine, j'ai été surpris de constater que presque toutes les personnes présentes étaient en fait des catholiques. Trouveront-ils l'occasion de parler de ce qu'ils éprouvent ? De même, qui pourrait partager avec elles les richesses de la tradition spirituelle chrétienne ? On pourrait espérer des monastères catholiques, particulièrement ceux dont les moines et les moniales sont actifs dans le Dialogue Interreligieux Monastique, qu'ils offrent cette nourriture et ces conseils spirituels. La vie catholique en serait plus riche si au moins quelques paroisses pouvaient donner une aide du même genre.

8. CONCLUSION

Vous vous sentez probablement exaspérés maintenant. "Cet homme, puis-je vous entendre murmurer, pose tant de questions et donne si peu de réponses. Et il pense que nous sommes comme ces dieux hindous, munis de tant de bras et de jambes, capables de faire une foule de choses, et toutes en même temps". Que puis-je répondre à ces objections ?

D'abord, je ne pense pas que des réponses puissent être données d'en haut. On peut rappeler des principes, mais ils doivent être appliqués dans des circonstances concrètes, et vous seuls connaissez ces circonstances.

Deuxièmement, qui a jamais dit que le prêtre doit tout faire lui-même ! Dans ce domaine des relations de la communauté catholique avec d'autres communautés de foi il y a place pour beaucoup de coopération. Il s'agit de découvrir les talents des uns et des autres et de les mettre au profit, d'encourager les gens à développer leurs centres d'intérêt et à mettre en œuvre leurs dons. On ne peut attendre de l'évêque qu'il mette en œuvre, à lui tout seul, le plan pastoral de l'ensemble de son diocèse. Pourquoi demanderait-on à un curé de tenter cela dans sa paroisse ? Si des laïcs s'engagent dans tous les domaines abordés ce matin : instruisant des personnes sur les autres traditions de foi, participant à l'initiation chrétienne des adultes, soutenant ceux qui s'engagent dans des mariages mixtes, stimulant l'action commune avec des personnes d'autres communautés de foi, aidant à organiser des réunions communes de prière quand l'occasion s'en présente, contribuant à faire de la paroisse une véritable école de prière, la paroisse ne sera-t-elle pas un endroit plus heureux et plus animé, vraiment un lieu où il y a de « la vie en abondance » ?

+ Michael L. Fitzgerald, M.Afr.

Conférence nationale des prêtres
Digby Stuart, Roehampton. 8 septembre 2004

Questions pour la discussion en groupe.

- Pensez-vous que les médias, y compris les médias catholiques, donnent une juste présentation des autres communautés religieuses ?
- Votre propre bulletin paroissial fait-il jamais allusion à ces communautés?
- Y a-t-il des occasions permettant la coopération avec d'autres communautés religieuses au niveau local ? Quelles seraient les conditions nécessaires pour une telle coopération ?
- Le gouvernement a récemment montré un plus grand intérêt pour les sujets qui touchent la religion et les relations entre communautés religieuses : ce développement vous semble-t-il utile ou nuisible?
- Comment les paroisses, et les aumôneries, pourraient-elles devenir des écoles de prière?



En Egypte, Mgr Fitzgerald veut « continuer le travail »

Invité de « Travaux publics », le 5 décembre à 18 h 30 sur France-Culture, l'ancien président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux s'exprime pour la première fois depuis sa nomination, en avril, au poste de nonce en Égypte et délégué auprès de la Ligue arabe. Voici le texte de l'interview qu'il a accordé à Bruno Bouvet, envoyé spécial du journal La Croix et qui a été publié dans ce journal le 5/12/2006, p. 18. Nous en reproduisons ici le texte avec la gracieuse autorisation de la rédaction de ce journal.



ARNALD DU BOISTES/SELINI/CIRIC

Mgr Michael Fitzgerald. Le nouveau nonce apostolique en Égypte est bien conscient qu'il lui faut d'abord « restaurer la confiance » avec les musulmans.

Sourire malicieux au coin des lèvres, Mgr Michael Fitzgerald a pris place au micro de Jean Lebrun, à l'ombre des ficus du Centre français de culture et de coopération du Caire. À l'occasion de la venue de France-Culture dans la capitale égyptienne pour deux journées de programmes spéciaux, il était, hier, l'invité unique de l'émission « Travaux publics ». La placidité tranquille du nonce apostolique en Égypte, délégué du Saint-Siège auprès de la Ligue arabe, semble confirmer son diagnostic lorsqu'on l'interroge sur son moral, près de dix mois après son départ de la tête du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

« *Je vais bien* », assure-t-il, l'air épanoui, sans éluder les interprétations qu'avait fait naître la décision de Benoît XVI de l'envoyer loin de Rome. « *Il aurait été illogique qu'il me nomme en terre musulmane s'il n'avait pas confiance dans mes relations avec les musulmans* », affirme l'archevêque britannique au sujet d'une décision perçue par certains comme sanctionnant un manque d'exigence envers l'islam. Et pour souligner que son départ n'a pas marqué d'inflexion dans le dialogue interreligieux, ce fin diplomate s'appuie sur deux exemples récents : la réunion à Assise, en novembre, de jeunes issus de toutes les confessions,

pour le 20e anniversaire de la rencontre organisée par Jean- Paul II, et le message envoyé par le cardinal Poupard aux musulmans pour le début du Ramadan.

À ses yeux, le voyage de Benoît XVI en Turquie, dont il tient à relever le symbole de la prière silencieuse à la Mosquée bleue (*lire La Croix du 4 décembre*), vient aussi d'apporter la preuve que le pape continue le dialogue engagé par son prédécesseur.

« Il le fait à sa manière, avec son identité propre. Donnons-lui du temps : sa perspective n'est pas tout à fait la même que Jean-Paul II, mais son attachement est identique. »

Pour ce Père Blanc, devenu nonce en Égypte, *« le travail continue aussi »*. Les remous provoqués par l'affaire des caricatures de Mohammed dans les relations entre chrétiens et musulmans n'avaient pas encore cessé quand Mgr Fitzgerald a pris ses nouvelles fonctions. Les vives tensions nées au lendemain de la controverse de Ratisbonne, en septembre, auront confirmé le caractère inflammable de la situation et la nécessité de la prudence et du respect dans les rapports mutuels. *« Je ne fais que suivre le concile Vatican II : il faut d'abord se mettre à l'écoute des personnes, comprendre à quel point elles sont marquées par leur religion, puis présenter notre vision. Le dialogue est d'abord un partage. »* Il a donc entrepris un *« travail de contact »* avec les autorités des différentes religions, conscient qu'il lui fallait *« restaurer la confiance »* avec les musulmans.

C'est cette volonté d'apaisement qui a conduit Mgr Fitzgerald à accepter l'invitation de France Culture, avant que le voyage de Benoît XVI en Turquie ne vienne de lui-même réchauffer le climat diplomatique. Brisant le silence qu'il observe depuis sa nomination, il réaffirme une vision dégagée du simplisme : *« Parler de l'islam comme d'un bloc monolithique ne signifie rien. Au Caire comme ailleurs, il n'existe pas une voix unique. Certains sont bien intentionnés, d'autres ont une conception étroite de la religion. »* Et d'insister sur l'utilité de la formation des croyants. *« Lorsque j'étais au Conseil pontifical, nous avons offert de multiples bourses à des étudiants musulmans pour étudier le christianisme. Cette préparation est essentielle au dialogue. Contrairement à ce qu'on a pu dire, Benoît XVI, qui vient de confirmer le maintien du Pisai (NDLR : Institut pontifical pour les études arabes et islamiques) à Rome, y est aussi attaché. »*

BRUNO BOUVET



REPÈRES

Mgr Michael Fitzgerald

1937 : naissance à Walsall (Grande-Bretagne) dans une famille d'origine irlandaise.

1957 : formation à Tunis, où il étudie l'arabe littéraire.

1961 : ordonné prêtre pour les Missionnaires d'Afrique.

1972 : directeur de l'Institut pontifical d'études arabo-islamiques (Pisai).

1987 : secrétaire du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

1992 : ordonné évêque.

2002 : nommé président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

2005 : auteur de *Dieu rêve d'unité* (Bayard).

2006 : nommé nonce apostolique en Égypte et représentant du Saint-Siège auprès de la Ligue arabe.



Discours de Benoît XVI au président turc pour les affaires religieuses

Mgr M.L. Fitzgerald et son interlocuteur faisant constamment allusion à la façon dont le Pape envisage le dialogue entre chrétiens et musulmans, il nous a paru opportun de reproduire ici le discours qu'il a tenu au ministre des affaires religieuses en Turquie.

Ankara, 28 novembre 2006

Je suis heureux de l'opportunité qui m'est donnée de visiter cette terre, si riche d'histoire et de culture, d'en admirer les beautés naturelles, de voir de mes yeux la créativité du peuple turc, d'apprécier votre culture antique et votre longue histoire, tant civile que religieuse.

Dès mon arrivée en Turquie, j'ai été aimablement reçu par le président de la République et par le représentant du gouvernement. Ce fut également un grand plaisir pour moi de saluer et de rencontrer son Excellence le premier ministre Erdogan à l'aéroport. En les saluant, j'ai eu le plaisir de leur exprimer mon profond respect pour tous les habitants de cette grande nation et de rendre hommage au fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk, dans son mausolée.

J'ai maintenant la joie de vous rencontrer, vous qui présidez la direction des Affaires religieuses. Je vous présente l'expression de mon estime, à l'égard de vos grandes responsabilités, et j'étends mes salutations à tous les chefs religieux de Turquie, spécialement les grands muftis d'Ankara et d'Istamboul. En votre personne, Monsieur le président, je salue tous les musulmans de Turquie avec une estime particulière et une considération affectueuse.

Votre pays est très cher aux chrétiens : de nombreuses communautés de l'Eglise primitive ont été fondées ici et y ont atteint la maturité, s'inspirant de la prédication des Apôtres, en particulier saint Paul et saint Jean. La tradition nous rapporte que Marie, la mère de Jésus, a vécu à Ephèse, dans la maison de l'apôtre saint Jean.

Cette noble terre a connu, en outre, un épanouissement remarquable de la civilisation musulmane dans les domaines les plus variés, sa littérature et ses arts, aussi bien que ses institutions.

Une multitude de monuments chrétiens et musulmans témoignent du passé glorieux de la Turquie. Vous en tirez une juste fierté, assurant leur conservation pour que les visiteurs, toujours plus nombreux, puissent les admirer.

Je me suis préparé à cette visite en Turquie avec les mêmes sentiments que mon prédécesseur le bienheureux Jean XXIII, lorsque, en tant qu'archevêque, Angelo Giuseppe Roncalli a pris la fonction de représentant pontifical à Istamboul : « Je sens que j'aime le peuple turc, auprès duquel le Seigneur m'a envoyé... J'aime les Turcs, j'apprécie les qualités naturelles de ce peuple, qui a aussi une place réservée dans la marche de la civilisation » (*Journal de l'âme*).

Pour ma part, je désire aussi souligner les qualités du peuple turc. Et là, je fais miennes les paroles de mon prédécesseur immédiat, le pape Jean-Paul II, d'heureuse mémoire, qui disait, à l'occasion de sa visite en 1979 : « Je me demande s'il n'est pas urgent, précisément aujourd'hui où chrétiens et musulmans sont entrés dans une nouvelle période de

l'histoire, de reconnaître et de développer les liens spirituels qui nous unissent, afin de « protéger et de promouvoir ensemble, pour tous les hommes — comme nous y invite le Concile —, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté » (*Discours à la communauté catholique d'Ankara*, 29 novembre 1979).

Ces questions ont continué à se présenter au long des années suivantes ; en effet, comme je l'ai souligné au début de mon pontificat, elles nous poussent à avancer dans notre dialogue comme un échange sincère entre amis. Quand j'ai eu la joie de rencontrer les membres des communautés musulmanes l'année dernière à Cologne, à l'occasion des Journées mondiales de la Jeunesse, j'ai rappelé la nécessité d'affronter le dialogue interreligieux et interculturel avec optimisme et espérance. Il ne peut être réduit à une simple option : au contraire, il est « une nécessité vitale dont dépend dans une large mesure notre avenir » (*Discours aux représentants des communautés musulmanes*, Cologne, 20 août 2005).

Les chrétiens et les musulmans, suivant leur religion respective, mettent l'accent sur la vérité du caractère sacré et de la dignité de la personne. C'est la base de notre respect et de notre estime réciproque, c'est la base de la collaboration dans le service de la paix entre les nations et les peuples, qui est le désir le plus cher de tous les croyants et de toutes les personnes de bonne volonté.

Depuis plus de quarante ans, l'enseignement du concile Vatican II a inspiré et guidé l'approche du Saint-Siège et des Eglises locales dans le monde entier dans leurs rapports avec les fidèles des autres religions. En suivant la tradition biblique, le Concile enseigne que tout être humain partage une origine commune et un destin commun : Dieu, notre Créateur est le but de notre pèlerinage terrestre. Les chrétiens et les musulmans appartiennent à la famille de ceux qui croient en un Dieu unique et qui, selon leurs traditions respectives, font référence à Abraham (cf. Concile Vatican II, *Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes*, *Nostra Aetate*, 1,3). Cette unité humaine et spirituelle de nos origines et de nos destins nous pousse à chercher un itinéraire commun alors que nous faisons notre part de chemin dans cette recherche de valeurs fondamentales qui est si caractéristique de l'homme de notre temps. En tant qu'hommes et femmes de religion, nous sommes confrontés au défi d'une aspiration diffuse à la justice, au développement, à la solidarité, à la liberté, à la sécurité, à la paix, à la défense de l'environnement et des ressources de la planète. C'est parce que nous aussi, alors que nous respectons la légitime autonomie des choses temporelles, nous avons une contribution spécifique à offrir dans la recherche de solutions adaptées à ces questions pressantes.

Nous pouvons offrir en particulier une réponse crédible à la question qui émerge clairement de la société actuelle, même si elle est souvent mise de côté, la question qui concerne le sens et le but de la vie, pour chaque individu et pour l'humanité entière. Nous sommes appelés à travailler ensemble, afin d'aider la société à s'ouvrir à la transcendance, en reconnaissant au Dieu Tout-Puissant la place qui lui revient. Le meilleur moyen pour aller de l'avant est celui d'un dialogue authentique entre chrétiens et musulmans, fondé sur la vérité et inspiré d'un désir sincère de nous connaître mieux les uns les autres, en respectant nos différences et en reconnaissant tout ce que nous avons en commun. Cela doit nous conduire à un respect authentique à l'égard des choix responsables que chaque personne pose, spécialement ceux qui touchent aux valeurs fondamentales et aux convictions religieuses personnelles.

Comme exemple de respect fraternel avec lequel chrétiens et musulmans peuvent travailler ensemble, j'aime citer les paroles adressées par le pape Grégoire VII, en 1076, à un prince musulman d'Afrique du Nord, qui avait agi avec grande bonté envers les chrétiens placés sous sa juridiction. Le pape Grégoire VII parlait d'une charité spéciale que les chrétiens et les musulmans se doivent réciproquement, puisque « nous croyons et confessons un seul Dieu, même si c'est de manière différente, chaque jour nous le louons et le vénérons comme Créateur des siècles et gouverneur de ce monde » (PL 148, 451).

La liberté religieuse, garantie par les institutions et respectée effectivement, tant pour les individus que pour les communautés, constitue pour tous les croyants la condition nécessaire à leur contribution loyale à l'édification de la société, dans une attitude de service authentique, spécialement à l'égard des plus vulnérables et des pauvres.

Monsieur le président, je désire conclure en louant le Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux pour cette occasion heureuse qui nous permet de nous retrouver ensemble en son nom. Je prie afin que ce soit un signe de notre engagement commun au dialogue entre chrétiens et musulmans, tout comme un encouragement à poursuivre ce long chemin, dans le respect et l'amitié. Je souhaite que nous puissions nous connaître mieux, en renforçant nos liens d'affection, dans notre désir commun de vivre en harmonie, dans la paix et dans la confiance réciproque. En tant que croyants, nous tirons de la prière la force nécessaire pour dépasser toute trace de préjugé et offrir un témoignage commun de notre foi ferme en Dieu. Puisse sa bénédiction toujours reposer sur vous !



SE COMPRENDRE

Rédaction: J.M. Gaudeul

SMA-PB - 5, rue Roger Verlomme - 75003 Paris - France

Tél. 01 42 71 84 54

Fax: 01 48 04 39 67

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre)

France: 30 € - Etranger: 35 € - CCP 15 263 74 H Paris

Site Internet: <http://www.comprendre.org>

adresse e-mail: contact@comprendre.org